

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 11
Nbre d'excusés :*

*Date de convocation : 24/03/2014
Date d'affichage : 02/04/2014*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2014

Le vingt-neuf mars deux mille quatorze à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : M. BINET Frédéric - M. CARON Yves - M. SALOME Marc - Mme DELAVENNE Fabienne - M. BOILEAU Florent - Mme ALLIOTE Sophie - M. GAUDRILLER Patrick - M. PERRIN Sébastien – Mme CADET Vinciane - M. WALLET Jacky – Mme CHAVERON Colette

Etaient excusés :

Madame Colette CHAVERON est nommée secrétaire de séance

Objet : Taux des indemnités de fonction à verser au Maire et aux Adjoints

Après avoir pris connaissance du montant de l'indemnité maximale que peut obtenir le Maire soit 17 % de l'indice brut 1015, majoré 821 et sur proposition de celui-ci, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Monsieur Frédéric BINET, Maire, percevra l'indemnité de Maire à compter du 29 mars 2014 sur la base de l'indice brut : 1015, majoré : 821 ;
- Les Adjoints : Messieurs Jacky WALLET, 1^{er} Adjoint, Yves CARON, 2^{ème} Adjoint, Patrick GAUDRILLER, 3^{ème} Adjoint, percevront l'indemnité de fonction des Adjoints correspondant à : 6,6 % de l'indice brut : 1021, majoré : 821.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Domart sur la Luce, le 29 mars 2014
Le Maire,

Frédéric BINET